



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Crise automobile

Question écrite n° 1484

### Texte de la question

Mme Géraldine Grangier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les récentes déclarations des syndicats et les inquiétudes croissantes autour de l'avenir des usines de Stellantis et plus particulièrement du site historique de Sochaux qui soulèvent des questions cruciales quant à la pérennité de l'industrie automobile dans la région. Le 14 octobre 2024, un article de *L'Est Républicain* rapportait les propos d'un syndicaliste de Stellantis Sochaux qui se demandait : « Le site de Sochaux sera-t-il encore là dans 10 ans ? ». Cette interrogation, à la fois légitime et inquiétante, résonne comme un signal d'alarme pour les milliers de travailleurs et de sous-traitants locaux dont la subsistance dépend de la bonne santé de cette usine emblématique. Le groupe Stellantis, fruit de la fusion entre PSA et Fiat Chrysler, se trouve à un tournant stratégique majeur, confronté aux défis de la transition énergétique et aux mutations de l'industrie automobile mondiale. Toutefois, derrière les annonces optimistes de modernisation et de transformation, les salariés et les observateurs locaux ne peuvent ignorer les menaces de restructuration qui planent sur les sites français et en particulier celui de Sochaux, qui emploie encore aujourd'hui des milliers de travailleurs directs et indirects. En effet, selon le même article de *L'Est Républicain*, certains représentants syndicaux accusent le PDG de Stellantis, Carlos Tavares, de mener une stratégie de « coup de pression » pour obtenir des aides supplémentaires de l'État. Les récentes fermetures d'usines dans d'autres régions du monde et les réductions d'effectifs en Europe renforcent les craintes que le site de Sochaux pourrait un jour être menacé de fermeture ou de réduction significative de ses activités, en dépit de son importance historique et stratégique. Cette situation inquiète particulièrement les sous-traitants locaux, qui dépendent de l'activité de Stellantis pour leur propre survie. Le tissu industriel autour de Sochaux est fortement lié à l'activité de l'usine automobile. Si cette dernière venait à ralentir ou, pire encore, à fermer ses portes, les conséquences pour l'économie locale seraient catastrophiques. De nombreuses petites et moyennes entreprises, déjà fragilisées par les crises récentes, risquent de disparaître, entraînant avec elles des centaines, voire des milliers, d'emplois. Dans ce contexte, plusieurs questions se posent. Quelles garanties l'État peut-il apporter quant à la pérennité du site de Sochaux ? La fermeture ou la réduction des activités de cette usine serait un véritable désastre pour l'emploi dans le Doubs et au-delà Mme la députée demande à M. le ministre que le Gouvernement prenne des mesures concrètes pour s'assurer que Stellantis ne se détourne pas de ses obligations envers la région et ses travailleurs. Quels sont les engagements du Gouvernement concernant le soutien aux sous-traitants locaux ? Les entreprises qui fournissent des pièces et des services à Stellantis sont tout aussi vulnérables que les salariés directs du groupe. Si le Gouvernement se montre disposé à soutenir Stellantis, il doit également garantir que les sous-traitants locaux bénéficieront de mesures de soutien adaptées pour surmonter les incertitudes économiques actuelles. Quel est le plan de l'État pour encourager la transition écologique de l'industrie automobile tout en préservant les emplois en France ? Le secteur automobile est en pleine mutation avec le passage aux véhicules électriques et Stellantis a déjà fait part de sa volonté d'accentuer cette transition. Cependant, il est impératif que cette évolution se fasse en concertation avec les acteurs locaux et qu'elle ne se traduise pas par des délocalisations massives ou des pertes d'emplois. Le Gouvernement doit mettre en place des mesures incitatives pour que la France reste un acteur majeur de l'industrie automobile, sans sacrifier les emplois. Le plan d'investissement de Stellantis dans la transition énergétique, bien qu'ambitieux, suscite des inquiétudes quant à la relocalisation des unités de production dans des pays offrant une main-d'œuvre à bas coût. Il est essentiel que cette transition se

fasse avec un accompagnement fort de l'État pour garantir la modernisation des sites français comme celui de Sochaux et pour éviter que ces usines ne deviennent obsolètes dans un contexte de mondialisation exacerbée. Les travailleurs de Sochaux, tout comme leurs collègues des autres sites français, ont souvent été en première ligne des ajustements stratégiques du groupe. Des efforts ont déjà été consentis lors des précédentes réorganisations, notamment lors de la fusion avec Fiat Chrysler. Aujourd'hui, ils sont à nouveau appelés à s'adapter à des changements majeurs dans leur environnement de travail. Toutefois, ces ajustements ne peuvent se faire au détriment de l'emploi local et du tissu économique régional. Mme la députée lui demande également que l'État veille à ce que Stellantis respecte ses engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les grands groupes multinationaux ne peuvent pas prendre des décisions purement financières sans tenir compte de l'impact social et économique qu'elles peuvent avoir sur les territoires. Le site de Sochaux, symbole de l'industrie automobile française, mérite d'être soutenu par des politiques publiques fortes qui garantiront sa pérennité. Quelles sont les discussions en cours entre le Gouvernement et la direction de Stellantis concernant l'avenir des sites français et plus particulièrement celui de Sochaux ? Des réponses claires sont attendues de la part du Gouvernement quant aux engagements de Stellantis sur le territoire français. La fermeture de certaines usines ou une réduction massive des effectifs aurait des conséquences dramatiques pour des régions entières. Le Doubs, en particulier, ne peut se permettre de perdre une partie si essentielle de son tissu industriel. L'avenir de l'usine de Sochaux est aussi celui de milliers de familles, de sous-traitants, de commerçants et de collectivités locales. Il ne s'agit pas seulement d'une question industrielle, mais bien d'un enjeu économique, social et territorial majeur. La France doit défendre son industrie automobile et ses travailleurs avec détermination. Elle lui demande donc quelles mesures précises il envisage de prendre pour garantir l'avenir de cette usine et de son écosystème et pour s'assurer que Stellantis continue de jouer un rôle moteur dans l'économie française.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Géraldine Grangier](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1484

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 octobre 2024](#), page 5681